

**Travaux de renaturation du ruisseau du Peillac et de réaménagement du Vallon du Peillac,
ZAC des Hautes Perrières à Vern sur Seiche
PROCEDURE ADAPTEE**

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -
Tél : 02.99.35.15.15

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Travaux de renaturation du ruisseau du Peillac et de réaménagement du Vallon du Peillac, ZAC des Hautes Perrières à Vern sur Seiche, répartis en 5 lots :

- Lot 1 : Terrassement
- Lot 2 : Assainissement et régulation
- Lot 3 : Mobilier et Espaces verts
- Lot 4 : Eclairage (consultation à part)
- Lot 5 : Passerelle (consultation ultérieure)

Cette consultation concerne uniquement les lots 1 à 3.

4. Organisation d'une visite

Une visite du site est conseillée et organisée le mercredi 19 mai 2021 à 11h00, avec prise de rendez-vous à l'adresse : isabelle.lesourd@territoires-rennes.fr

5. Durée du marché

La durée du marché est de 8 mois à compter de sa notification (y compris 2 années d'entretien pour le lot 3)
Date prévisionnelle de démarrage : Juillet 2021

6. Clauses d'insertion

Seuls les marchés Terrassement et mobiliers et espaces verts comportent une clause sociale, les heures affectées à la clause sociale sont réparties :

- LOT 1 : 175 heures
- LOT 3 : 245 heures

7. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

8. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

9. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

10. Critères pondérés de jugement des offres

- Valeur technique : 50 %
- Prix : 50 %

11. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

12. Procédure de recours

Instance chargée des recours : TGI de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

13. Date limite de remise des plis

Le jeudi 03 juin 2021 à 18h30

14. Date d'envoi à la publication

Le lundi 10 mai 2021